

## REICHENBACH REVISITÉ<sup>1</sup>

Denis APOTHÉLOZ

Université de Lorraine & ATILF

### RÉSUMÉ

*Cet article comporte deux parties. La première est une présentation critique du célèbre texte de H. Reichenbach (1947) sur les temps verbaux. On y montre que son modèle à trois « points » est incomplet et pose plusieurs problèmes : d'une part, il amalgame certaines notions, en particulier celles de repère et celle de référence, et pourrait ainsi être assez facilement complété ; d'autre part, il laisse de côté de nombreuses questions relatives à la description des temps verbaux, notamment les temps composés, et traite de façon beaucoup trop rudimentaire l'opposition perfectif VS imperfectif. La seconde partie propose une version remaniée et complétée de ce modèle et esquisse quelques applications à certains temps verbaux du français.*

### ABSTRACT

*This paper is comprised of two parts. The first part is a critical presentation of Reichenbach's foundational paper on grammatical tenses (1947). We show that his three-point model is incomplete and problematic in several ways: first, it confuses some notions, in particular the notion of mark and that of reference, but this could be easily remedied. But furthermore, it leaves numerous aspects of a description of tenses unexamined, in particular compound tenses, and his treatment of the perfective-imperfective opposition is overly simple. The second part of this paper offers a revised and complemented version of Reichenbach's model, followed by a summary application of the new model to a few French tenses.*

### 1. LE TEXTE DE REICHENBACH

C'est dans la section 51 de son ouvrage *Elements of Symbolic Logic* que le logicien Hans Reichenbach a proposé, en 1947, un modèle sémantique des temps verbaux. Intitulé *The Tenses of Verbs*, ce texte d'à peine 11 pages (dans un ouvrage qui en compte plus de 450) a exercé une influence

---

<sup>1</sup> Je remercie les deux relecteurs anonymes, ainsi que Małgorzata Nowakowska et Marine Borel, pour leurs utiles et pertinentes remarques sur des versions antérieures de ce texte.

considérable sur les travaux d'aspectologie et de sémantique verbale. Cette influence ne s'est cependant manifestée qu'assez tardivement, à partir des années 1970. Une exception notoire est la monographie de Garey (1955) sur l'évolution des temps verbaux du latin à l'ancien français, ainsi que l'article que ce même auteur a consacré à l'aspect en français (Garey 1957)<sup>2</sup>. L'intérêt de Reichenbach pour les temps verbaux s'explique notamment par le fait que ceux-ci ont un fonctionnement, pour une part au moins, déictique ou, comme le dit cet auteur, « token-reflexive ». Le texte sur les temps verbaux est d'ailleurs précédé, dans le traité, d'une section dont le titre est *Token-Reflexive Words*.

### 1.1. Les trois points

Comme on sait, le modèle de Reichenbach, qui se réclame explicitement de Jespersen (1924), consiste pour l'essentiel à décrire le fonctionnement des temps verbaux en postulant l'existence de trois moments (l'auteur parle de « points »), appelés respectivement « point of speech » (S), « point of the event » (E) et « point of reference » (R). S est le moment de l'acte de parole – ce qu'on a coutume d'appeler, en linguistique française, le moment de l'énonciation. E correspond au moment de l'événement désigné par le verbe. La nécessité de postuler un troisième point (R, moment de référence) vient du fait que S et E ne permettent de décrire que trois temps verbaux, selon que E précède S (passé), est concomitant de S (présent), ou postérieur à S (futur). Ils sont insuffisants pour rendre compte, par exemple, de la spécificité du *past perfect* ou du *future perfect*. Pour le faire voir, Reichenbach donne l'exemple suivant (p. 288) :

(1) Peter had gone.

La formulation (1) implique non seulement l'événement du départ de Peter (E), mais un autre événement, du moins un autre moment, lui aussi localisé dans le passé, et postérieur au départ de Peter. Ainsi, un contexte possible pour (1) serait typiquement (2) :

(2) When Suzanne arrived, Peter had gone. (Ex. forgé par moi)

Cet événement ou ce moment se situe temporellement entre le départ de Peter et S. La description du *past perfect* dans (2) nécessite donc de distinguer trois points : S (moment de la parole), E (moment du départ de Peter), et R (moment postérieur au départ de Peter et concomitant de l'arrivée de

---

<sup>2</sup> Assez curieusement, alors que la monographie se réclame explicitement de Reichenbach, qu'elle utilise et cite abondamment, l'article de 1957, qui utilise le même modèle, ne mentionne pas sa source. – Le lecteur trouvera dans Veters (1996) un exposé détaillé concernant les antécédents (N. Beauzée, O. Jespersen, en particulier) et la réception du modèle de Reichenbach. Pour une analyse de Beauzée, voir également de Saussure (1998), Sthioul (2007).

Suzanne). Si on note ‘X—Y’ la relation temporelle « X précède Y », on peut représenter le *past perfect* comme suit :

(3) E—R—S

Selon Reichenbach, chaque temps verbal se caractérise par une relation temporelle particulière entre ces trois moments. Le système de notation qu’il adopte, illustré par (3), est analogique et consiste à disposer les trois symboles S, E et R sur une barre horizontale figurant le cours du temps. Le principe de ces chronogrammes est le suivant : lorsque ces symboles sont séparés par une virgule, cela signifie que les moments qu’ils désignent sont concomitants. Sinon, ils sont séparés par une barre horizontale, comme dans (3). Ainsi, le chronogramme ‘E—R—S’ signifie que E est antérieur à R, et que R est antérieur à S ; ‘S—R,E’ signifie que R et E sont concomitants et postérieurs à S ; ‘R,E—S’ signifie que R et E sont concomitants et antérieurs à S, etc.<sup>3</sup>

Le moment de référence peut être déterminé de deux façons différentes. Il peut, en premier lieu, être fixé au moyen d’une expression adverbiale, comme *hier, le 4 novembre 2008, le lendemain*, cette expression pouvant être de rang propositionnel, comme *quand Suzanne est arrivée* dans (2). En second lieu, il peut être déterminé par l’environnement linguistique ou extralinguistique dans lequel l’énoncé est produit, par ce qu’on appellerait aujourd’hui « l’univers du discours ». Tel est le cas par exemple dans les séquences narratives, comme : *Il sortit dans le jardin. Il avait plu*. Le moment R de *Il avait plu* est fixé via le rapport narratif et temporel qui s’établit entre les deux propositions. Le R de *Il avait plu* coïncide avec le R de *Il sortit dans le jardin*, et le E de *Il avait plu* est antérieur. On a donc :

(4) Il sortit dans le jardin. R,E—S  
Il avait plu. E—R—S

## 1.2. Une combinatoire

Selon Reichenbach, il est possible de décrire les temps verbaux de l’anglais comme autant de combinaisons différentes de ces trois moments. Il en découle une combinatoire théorique de 13 configurations, appelées « structures » par Reichenbach, correspondant chacune à un chronogramme distinct<sup>4</sup>. Cependant, il existe une hiérarchie entre les trois moments, qui s’exprime par les deux principes suivants : premièrement, R est repéré par rapport à S ;

<sup>3</sup> Il est intéressant de noter que Martin (1971), qui ne fait aucune mention du texte de Reichenbach, propose lui aussi de décrire les temps verbaux au moyen de trois éléments : la *visée* (V), qui indique le moment de l’événement (E chez Reichenbach) ; l’*origine* (O), qui est le point sur l’axe temporel à partir duquel l’événement est vu (S chez Reichenbach) ; et la *référence* (R), qu’il définit comme le point sur l’axe temporel à partir duquel l’esprit fixe la visée (R chez Reichenbach).

<sup>4</sup> Garey (1955) appelle ces configurations des « chronos ».

deuxièmement, E est repéré par rapport à R. De ces deux principes découle une combinatoire de 9 configurations majeures. Les appellations que propose Reichenbach pour ces configurations sont celles de la deuxième colonne du Tableau 1.

Structure	Nouvelle appellation	Appellation traditionnelle
<u>Temps du passé (R antérieur à S)</u>		
E—R—S	Anterior past	Past perfect
E,R—S	Simple past	Simple past
R—E—S	} Posterior past	—
R—S,E		
R—S—E		
<u>Temps du présent (R concomitant de S)</u>		
E—S,R	Anterior present	Present perfect
S,R,E	Simple present	Present
S,R—E	Posterior present	Simple future
<u>Temps du futur (R postérieur à S)</u>		
E—S—R	} Anterior future	Future perfect
S,E—R		
S—E—R		
S—R,E	Simple future	Simple future
S—R—E	Posterior future	—

Tableau 1. – Description des temps de l'anglais selon Reichenbach (1947 : 297)

Ce tableau reproduit celui qui figure dans le texte de Reichenbach. J'ai toutefois ajouté, pour plus de lisibilité, des intitulés pour les trois époques telles que les caractérise l'auteur, à savoir : temps du passé (R antérieur à S), du présent (R concomitant de S) et du futur (R postérieur à S)<sup>5</sup>. Les intitulés des trois colonnes sont également de lui. Le principe de ce tableau est le suivant : en le lisant de haut en bas, pour chacune des trois époques, E occupe successivement une position antérieure, simultanée puis postérieure au premier puis au deuxième des points suivants. Par exemple, pour l'époque passée, autrement dit pour 'R—S' (R antérieur à S), E est successivement antérieur, simultané et postérieur à R ; puis antérieur, simultané et postérieur à S. Dans la deuxième colonne, les appellations de Reichenbach ont les significations suivantes : « anterior » signifie que E est antérieur à R ; « posterior » que E est postérieur à R ; et « simple » signifie que E est concomitant de R.

<sup>5</sup> A noter que c'est bien le rapport entre R et S (et non entre E et S) qui fonde l'usage que Reichenbach fait des termes « past », « present » et « future ». J'ai également modifié l'ordre des trois configurations correspondant au *future perfect*, pour respecter le principe consistant à déplacer E de gauche à droite relativement aux autres points, comme le fait Reichenbach pour chaque époque.

Comme on le voit, Reichenbach propose une révision complète de la nomenclature des temps verbaux de l'anglais. Sa nomenclature se veut systématique et est fondée sur deux principes :

- La position de R par rapport à S (antérieur, concomitant, postérieur), qui détermine l'usage des trois termes : « passé », « présent » et « futur » ;
- la position de E par rapport à R (antérieur, concomitant, postérieur), qui détermine l'usage des trois termes : « antérieur », « simple » et « postérieur ».

Ce tableau appelle plusieurs remarques, mais on se limitera ici aux deux observations suivantes :

1. En premier lieu, on notera que deux temps verbaux correspondent à plus d'une configuration : le *posterior past* et l'*anterior future*. Pour les trois configurations du *posterior past*, le tableau n'indique aucune appellation traditionnelle. La première de ces configurations (R—E—S) paraît être une assez bonne description de certains emplois, en français, du conditionnel et du passé prospectif (type *il allait pleuvoir*).

Les trois configurations associées à l'*anterior future* (*future perfect*, selon l'appellation traditionnelle) peuvent être expliquées comme suit. Ce qui est définitoire du *future perfect*, c'est d'une part le fait que R soit postérieur à S (le *future perfect* est un futur), d'autre part que E soit antérieur à R (c'est un temps résultatif). Mais la position de E par rapport à S n'est pas spécifiée : E peut aussi bien être antérieur à S, concomitant de S ou postérieur à S. Autrement dit, le *future perfect* sert à désigner un état résultant localisé dans le futur, mais ne comporte aucune indication quant à savoir si le procès conduisant à cet état résultant est en cours au moment S (et a commencé dans le passé), ou s'il n'a pas encore commencé à S (et est donc localisé dans le futur)<sup>6</sup>. Cette caractérisation vaut également pour le futur antérieur français. Soit en effet l'exemple (5) :

(5) J'aurai réparé le chauffage mardi prochain.

Où se situe E (le processus de réparation proprement dit) dans la représentation que produit cette formulation ? En fait, l'énoncé (5) ne donne aucune information sur la localisation temporelle de E. Il indique seulement, avec l'adverbial *mardi prochain*, la localisation temporelle de la phase résultante du processus de réparation (*i.e.* l'état, pour le chauffage, consistant à être réparé). Au moment de l'énonciation (S), le processus de réparation peut aussi bien avoir déjà commencé (et donc être partiellement localisé dans le passé), que n'avoir pas encore commencé (être donc intégralement localisé dans le futur). D'où les trois configurations théoriques : 'E—S—R', 'S,E—R', 'S—E—R'. Bref, le futur antérieur ne localise à strictement parler que R, et donne seulement comme information, concernant E, qu'il est antérieur à R.

<sup>6</sup> Pour une explication analogue, voir également Comrie (1985) et Vikner (1985).

2. En second lieu, Reichenbach propose deux analyses du *simple future*. Ce temps est en effet représenté par les chronogrammes ‘S,R—E’ (R concomitant de S) et ‘S—R,E’ (R postérieur à S et concomitant de E). Cette analyse, dont je ne discuterai pas ici la pertinence s’agissant du futur anglais, n’est assurément pas satisfaisante s’agissant du futur simple français. Reichenbach suggère d’ailleurs lui-même une autre solution pour cette langue : c’est de considérer que ‘S—R,E’ décrit le futur simple, et que ‘S,R—E’ décrit le futur périphrastique (Reichenbach 1947 : 296, note 1). Soit :

- (6) a Je verrai. S—R,E  
b Je vais voir. S,R—E

Le chronogramme ‘S,R—E’ correspond à ce qu’on décrit parfois comme un « présent prospectif ». Il indique une forme verbale servant à désigner des indices, observés dans le moment présent, d’un événement futur déterminé. Il correspond en français au futur périphrastique, du moins dans certains de ses emplois. L’aspect prospectif proprement dit réside dans l’antériorité de R relativement à E. Cette même relation se retrouve dans les trois configurations correspondant au *posterior past* : ‘R—E—S’, ‘R—S,E’ et ‘R—S—E’. La première est intéressante, dans la mesure où elle paraît constituer une bonne description du passé prospectif en français, autrement dit de la transposition de (6b) dans le passé. Soit :

- (7) Il allait voir. R—E—S

L’énoncé (7) consiste en effet à localiser dans le passé des indices d’un événement ultérieur déterminé, événement lui-même localisé dans le passé, donc antérieur à S.

La logique voudrait qu’il y ait également un futur prospectif (le *posterior future*, représenté par ‘S—R—E’). Mais aucune forme grammaticalisée ne permet de traduire cette valeur en français, la forme *il ira sortir* ne correspondant à aucun temps verbal<sup>7</sup>. La périphrase verbale *il sera sur le point de sortir* paraît en revanche une bonne formulation pour cette configuration. La périphrase *être sur le point de* + infinitif permet également d’exprimer le passé prospectif et le présent prospectif, selon le temps auquel est conjugué le verbe *être* (imparfait ou présent).

## 2. PROBLÈMES POSÉS PAR LE MODÈLE DE REICHENBACH

Le modèle de Reichenbach a donné lieu à un nombre important de commentaires, de critiques mais aussi de développements, au point qu’on parle régulièrement, en sémantique verbale, de modèles « reichenbachiens » ou

<sup>7</sup> *Aller* au futur + infinitif ne peut en principe que signifier un déplacement dans le futur (cf. *Il ira lui rendre visite demain*). Une exception toutefois : les emplois que Damourette et Pichon (1911-1936, tome 5, § 1652 et suiv.) appellent « allure extraordinaire ».

« néo-reichenbachiens ». Je voudrais ici exposer quatre problèmes que pose ce modèle (pour des commentaires plus détaillés, voir Vetters 1996 : 15-44).

### 2.1. L'ambiguïté du terme de « référence »

De nombreux commentateurs ont noté que le terme de « référence » tel que l'utilise Reichenbach, en particulier dans les expressions « point of reference » et « reference point », n'est pas réellement défini par l'auteur et prête à plusieurs interprétations. Le logicien Prior (1967) est l'un des premiers à avoir relevé cette difficulté, qui a été ensuite pointée par certains linguistes (*e.g.* Vet 1980, Comrie 1985, Vikner 1985, Bertinetto 1986, Declerck 1986, Klein 1992, Vetters 1996, Karolak 1997). En fait, il apparaît que ce terme amalgame deux notions distinctes et peut donc être interprété de deux manières différentes dans le texte même de Reichenbach. Declerck (1986) a mis en évidence de façon particulièrement claire cette ambiguïté.

– Le terme de « référence » peut tout d'abord être interprété comme désignant le moment par rapport auquel (ou depuis lequel) une situation est localisée dans le temps. C'est, en d'autres termes, un point « de comparaison »<sup>8</sup>, un référentiel temporel, ou mieux, un **repère temporel** – expression qu'on retiendra ici pour ce premier sens. D'assez nombreux indices suggèrent que c'est à ce sens-là que pense Reichenbach, notamment quand il montre la nécessité d'introduire R, en plus de S et E, pour décrire le fonctionnement du *past perfect*.

– Mais le terme de « référence » peut également être interprété dans la perspective des travaux classiques de sémantique et de logique consacrés, précisément, à la référence. Il désigne alors l'opération consistant à identifier et à pointer un certain moment dans le flux temporel. Le point de référence correspond ici à la portion de temps que cette opération donne à voir. De même qu'une expression nominale « réfère » à un individu, une expression verbale « réfère » à un moment (pour localiser temporellement une situation). On retiendra ici l'expression de « **référence temporelle** » pour désigner cette seconde interprétation du moment de référence. Les descriptions que propose Reichenbach aussi bien pour les temps simples que pour les temps composés de l'anglais autorisent ces deux lectures.

Pour caractériser ces deux notions, Declerck (1986) utilise respectivement les expressions de « **time pointed from** » (repère temporel) et « **time pointed to** » (référence temporelle). Mon sentiment est que les critiques et polémiques suscitées par le point R de Reichenbach proviennent en grande partie des malentendus engendrés par cette ambiguïté du terme de « référence ».

Cette ambiguïté a cependant été aperçue par plusieurs auteurs. C'est elle qui a conduit Bertinetto (1986) à distinguer « moment de référence » (repère

---

<sup>8</sup> A noter que Beauzée (1765) utilise l'expression d'« époque de comparaison ».

temporel) et « localisation temporelle » (référence temporelle) ; ou Declerck (1986), à distinguer « time of orientation » (repère temporel) et « time referred » (référence temporelle) ; ou encore Vet (2007), à distinguer « perspective point » (repère temporel) et « reference point » (référence temporelle). La terminologie que proposent Declerck et Vet fait bien voir l'usage excessivement large que faisait Reichenbach du terme de « référence ».

Il est intéressant d'observer que la réception de Reichenbach porte les traces de ce problème. En effet, les deux lectures décrites ci-dessus se rencontrent dans les travaux qui s'inspirent de son modèle ou qui en ont fait un commentaire (sans nécessairement d'ailleurs que les auteurs en aient été conscients). Ainsi, Garey (1957), Comrie (1985), Combettes *et al.* (1993), Vettors (1996) ou Michaelis (1998) ont interprété le point R comme un repère temporel. Combettes *et al.* (1993), dans leur brève présentation de Reichenbach, le rebaptisent même explicitement « moment-repère ». En revanche, McCawley (1981), Borillo (1983), Gosselin (1996, 2005), Jaszczolt (2009) l'ont interprété comme représentant la référence temporelle. Gosselin (2005 : 33, et 2017), par exemple, caractérise R comme une opération de « monstration », comme « ce qui est perçu / montré du procès ».

Le fait que le terme de « référence » subsume deux notions, toutes deux par ailleurs essentielles pour représenter les faits de temporalité, est une invitation à affiner le modèle, en distinguant formellement repère et référence au sens où ces termes viennent d'être redéfinis. Mais il y a plus. Une forme verbale en usage a en principe une référence temporelle déterminée, unique en quelque sorte. Elle peut avoir, en revanche, plusieurs repères. Il en va ainsi des temps verbaux absolus-relatifs au sens de Comrie (1985), comme le plus-que-parfait, dont la description requiert deux repères : l'un qui est donné par le moment de l'énonciation (qui fait de ce temps verbal un passé), l'autre qui est situé dans le passé (qui permet à cette forme de signifier une « antériorité dans le passé »).

## 2.2. Le double statut de S

Le modèle de Reichenbach pose un deuxième problème, en partie lié au précédent. En effet, si on interprète R comme un repère, le fait même de distinguer R et S (moment de l'énonciation) laisse entendre que S est autre chose qu'un repère temporel. Or, S *est* un repère temporel ; il est même le *premier* repère temporel. Certains commentateurs du texte de Reichenbach ont explicitement noté cette difficulté, à commencer à nouveau par Prior (1967)<sup>9</sup>, et plus tard Vet (1980) et quelques autres. En fait, le point S de Reichenbach amalgame deux notions : d'une part, il note le moment d'un événement (l'énonciation) ; d'autre part, il indique que le moment de cet

---

<sup>9</sup> « The point of speech is just the *first* point of reference » (Prior 1967 : 13, les italiques sont de Prior).



événement sert de repère aux formes verbales pour localiser temporellement des situations, celles-là mêmes auxquelles « réfèrent » ces formes verbales. On constate ainsi que le S reichenbachien confond, au sens littéral du terme, la nature (événement situé dans l'espace et le temps, etc.) et la fonction (celle de repère temporel) du moment de la parole.

Ici aussi, on s'aperçoit donc que le modèle pourrait être amélioré, en dissociant d'une part l'énonciation comme événement spatio-temporellement situé, d'autre part la fonction de repère temporel que cet événement peut se voir attribuée. Cette dissociation présenterait des avantages descriptifs évidents. Elle permettrait par exemple de distinguer les temps verbaux dont l'interprétation temporelle est tributaire de S (la plupart des formes tensées, en français), de ceux dont l'interprétation temporelle n'est pas directement tributaire de S (infinitif, participes). Mais, surtout, elle permettrait de décrire les emplois des temps verbaux qui impliquent une transposition temporelle, comme le présent historique, l'imparfait dit « de politesse » ou encore le passé épistolaire – emplois dans lesquels, précisément, le repère habituellement associé à S est « projeté » dans l'époque passée ou future. Bref, on s'aperçoit ici qu'il y a de multiples avantages à dissocier l'événement que constitue l'énonciation, et son utilisation comme repère pour référer à des situations.

### 2.3. Une représentation insatisfaisante des temps composés

Une troisième insuffisance du modèle de Reichenbach est qu'il ne permet pas de rendre compte des deux interprétations les plus fréquentes (processive et résultative) des temps composés<sup>10</sup>. Il est frappant d'observer que Reichenbach ne décrit le *past perfect* et le *future perfect* que dans leurs emplois résultatifs (dans les chronogrammes qu'il donne pour ces deux temps verbaux, R est toujours postérieur à E). Si ce choix est aisément explicable s'agissant du *present perfect* (qui n'a en principe pas les emplois processifs, « aoristiques » du passé composé français), il ne l'est pas concernant le *past perfect* et le *future perfect*, qui ont régulièrement des emplois processifs aussi bien que résultatifs. Ainsi, la formulation *I will have left at six o'clock* reçoit, dans (8a), une interprétation processive, et dans (8b), une interprétation résultative (d'apr. Comrie 1985 : 69) :

- (8) a If you don't get here till seven o'clock, you won't see me, because I will have left at six o'clock.  
[*six o'clock* désigne le moment du départ]
- b If you don't get here till six o'clock, you won't see me, because I will already have left at six o'clock.  
[*six o'clock* désigne le moment où le départ a déjà eu lieu]

<sup>10</sup> Je laisse de côté pour l'instant l'interprétation dite « parfait d'expérience », dont la représentation sous la forme de chronogramme pose d'autres problèmes encore.

Or, pour rendre compte des emplois processifs, il est précisément nécessaire de distinguer entre repère temporel et référence temporelle. Notons de façon tout à fait provisoire ‘r’ le repère, et ‘R’ la référence, au sens où ces termes ont été redéfinis en 2.1 (en laissant pour l’instant de côté le problème exposé plus haut que pose S). Les chronogrammes suivants décrivent respectivement l’interprétation (a) et l’interprétation (b) de *I will have left at six o’clock* :

(8a) S—R,E—r

(8b) S—E—r,R

Dans (8a), l’énoncé réfère au départ proprement dit (concomitance de R et de E), départ localisé dans le futur (R et E sont postérieurs à S). Ce départ est lui-même antérieur à un repère localisé dans le futur (r est postérieur au couple R,E). Dans (8b), l’énoncé réfère à la temporalité qui suit le départ (R est postérieur à E), et cette temporalité est concomitante d’un repère (R est concomitant de r). Le départ proprement dit est localisé dans le futur (E est postérieur à S)<sup>11</sup>.

Comme chez Reichenbach, cette analyse fait voir que, contrairement au *simple future*, le *future perfect* implique toujours trois temporalités, et ceci quelle que soit son interprétation (processive ou résultative). La même analyse pourrait être faite, *mutatis mutandis*, pour le *past perfect*.

#### 2.4. Un traitement insatisfaisant de l’imperfectivité

Reichenbach n’emploie jamais le terme d’« imperfectivité », mais c’est pourtant bien d’imperfectivité qu’il s’agit quand il pose, p. 290, le problème de la représentation des formes progressives de l’anglais, comme (9), ainsi que de l’imparfait français.

- (9) I am seeing  
I was seeing  
I shall be seeing  
I have been seeing  
I had been seeing  
I shall have been seeing

Son analyse ici est à vrai dire tout à fait sommaire. Elle se borne en effet à qualifier ces formes verbales d’« extended tenses » et à les représenter graphiquement en remplaçant le point par une double ligne indiquant la durée. Pour représenter par exemple la différence entre le *progressive simple past*, ou l’imparfait français, et le *simple past* (le passé simple), Reichenbach donne les figures suivantes (p. 290-291) :

---

<sup>11</sup> Cette analyse, suffisante ici compte tenu du propos, sera légèrement modifiée plus loin.

- (10)  $\overline{\text{R,E}} \xrightarrow{\quad} \text{S}$  I was seeing John – je voyais Jean
- (11)  $\text{R,E} \xrightarrow{\quad} \text{S}$  I saw John – je vis Jean

Cette analyse de l'imperfectivité est évidemment très insatisfaisante. Selon Vetters (1996), le modèle des trois points est inapte à traiter la question de la durée. Gosselin (1996, 2017) a lui aussi signalé ce problème et considère que S, R et E doivent être traités comme des intervalles, non comme des points. Si l'on enlève à R toute idée de repère et qu'on redéfinit ce moment comme la référence temporelle au sens indiqué plus haut, alors l'imperfectivité peut être caractérisée comme une inclusion de R dans E (la forme verbale réfère à un intervalle qui est inclus dans l'intervalle occupé par le procès dénoté le verbe). Telle est l'analyse adoptée par Gosselin (1996).

Mais un autre problème se pose encore, concernant l'imperfectivité. L'aspect imperfectif se manifeste en effet, dans une langue comme le français, dans trois types de temps verbaux :

(i) Dans les temps qui se caractérisent par le fait que R est temporellement inclus dans E. Cela concerne en particulier le présent et l'imparfait, qui sont pour cette raison traditionnellement qualifiés, depuis Guillaume (1929), de « sécants » ;

(ii) dans le passé composé, le plus-que-parfait et le futur antérieur quand ces temps sont en emploi résultatif ;

(iii) dans les temps composés signifiant l'aspect prospectif, soit le présent et le passé prospectifs (*il va pleuvoir*, *il allait pleuvoir*).

Les points (ii) et (iii) s'expliquent comme suit. La résultativité et la prospectivité peuvent être considérées comme symétriques. Quand il y a résultativité, un certain état est désigné (« référé ») relativement à un événement antérieur, dont il est une séquelle, un résultat (*regarde, il a plu*) ; quand il y a prospectivité, un certain état est désigné relativement à un événement ultérieur, dont il est le signe avant-coureur (*regarde, il va pleuvoir*). Dans les deux cas, la forme verbale réfère à un état : dans nos exemples, elle réfère à un ensemble d'indices donnant à penser, respectivement, qu'une pluie a eu lieu et qu'une pluie est imminente. Cependant, cet état est donné à voir à l'exclusion de toute borne : R, la référence temporelle, n'en inclut ni la borne initiale ni la borne terminale. En ce sens il s'agit bien d'un cas d'imperfectivité<sup>12</sup>. Les observations selon lesquelles un verbe au plus-que-parfait résultatif peut très souvent être remplacé par un autre verbe à l'imparfait (*il était rentré depuis une heure*  $\approx$  *il était là depuis une heure*), ou un verbe au passé composé résultatif, par un autre verbe au présent (*il s'est endormi*  $\approx$  *il*

<sup>12</sup> Pour un raisonnement analogue, voir par exemple Vet (1980 : 85) et Gosselin (2005 : 171). Mais ce dernier auteur appelle « inaccompli » ce qui est appelé ici « imperfectif ».

*dort*) sont des confirmations indirectes de cette analyse. La même description peut être donnée, *mutatis mutandis*, des formes prospectives (*il va s'endormir*  $\approx$  *il manifeste des signes avant-coureurs du sommeil*, ou *les conditions sont réunies pour qu'il s'endorme*).

Le problème est dès lors le suivant : comment rendre compte de cette forme particulière d'imperfectivité ? Comment la représenter dans un modèle de type reichenbachien, tout en conservant l'idée d'inclusion d'intervalles évoquée plus haut (idée qui semble constitutive de l'imperfectivité) ? Une solution est de concevoir que les temps concernés par ce problème, quand ils sont interprétés résultativement ou prospectivement, engendrent une situation secondaire de type statif. C'est cette solution qui sera développée ici, en donnant un statut explicite à cette situation secondaire, sous la forme d'un nouveau paramètre.

## 2.5. Bilan

Les analyses, critiques et commentaires formulés ci-dessus conduisent assez naturellement à complexifier le système de représentation élaboré par Reichenbach, principalement en introduisant de nouveaux paramètres.

La première modification concerne le statut de S. Elle consiste, comme indiqué plus haut (§ 2.2), à le découpler en deux paramètres : le moment de l'énonciation proprement dit, et le repère qu'il peut constituer pour certaines expressions (déictiques), dont les temps verbaux ne sont qu'un cas particulier. Cette distinction revient à accorder au moment de l'énonciation (et à l'énonciation elle-même) un statut externe, non pertinent sémantiquement aussi longtemps qu'il n'est pas utilisé comme repère temporel. On a vu plus haut l'intérêt descriptif que peut présenter cette dissociation.

La seconde modification consiste, comme indiqué au § 2.1, à distinguer repère temporel (*time pointed from*) et référence temporelle (*time pointed to*). D'une certaine manière, cela revient à généraliser la théorie sémantique de la référence et à considérer que beaucoup de formes verbales en usage « réfèrent », c'est-à-dire désignent et donnent à voir une certaine portion de temps dans le flux temporel. Certes, cette généralisation ne va pas sans poser un certain nombre de problèmes, comme l'a bien montré Kleiber (1993 : 154), qui note que « les temps grammaticaux ne réfèrent pas comme les expressions nominales ». Elle permet cependant de rendre compte de cette propriété tout à fait singulière des temps verbaux : qu'ils puissent sélectionner une portion temporelle (R, précisément) à l'intérieur de l'intervalle temporel impliqué par le verbe ou l'expression verbale (E), comme c'est typiquement le cas avec les temps imperfectifs.

La troisième modification concerne l'emploi des temps composés connu sous l'appellation de « parfait d'expérience » (Zandvoort 1932) ou « parfait existentiel » (McCawley 1971). La représentation de cet emploi sous la forme de chronogramme nécessite des éléments particuliers, décrits plus bas.

Jusqu'ici, le terme de « moment » a souvent été utilisé dans le présent article, plutôt que celui de « point ». Il y a deux raisons à cela : d'une part, « moment » est plus neutre quant à la durée de la temporalité désignée ; d'autre part, « point » interfère avec d'autres usages de ce terme en sémantique aspectuelle, en particulier dans le domaine de l'aspect lexical, où il désigne un verbe instantané non transitionnel. On continuera dans la suite à utiliser le terme de « moment », ou celui de « paramètre », mais en considérant S, R et E comme des intervalles. Les repères en revanche seront représentés comme des points.

### 3. ESQUISSE D'UN MODÈLE ALTERNATIF

La représentation des temps verbaux au moyen de chronogrammes ne prétend évidemment pas épuiser les propriétés éminemment complexes de ces expressions. Quel que soit son degré de sophistication, elle ne peut donner, au mieux, qu'une représentation de *certaines* de ces propriétés.

Le principe même des chronogrammes, qui consiste à figurer spatialement le temps, comporte d'ailleurs des contraintes qui rendent difficile, voire impossible, la représentation de certains faits. Un cas typique de cette difficulté est celui où l'une des bornes d'un intervalle a une localisation temporelle partiellement indéterminée. Prenons l'exemple, déjà évoqué plus haut, du futur antérieur (ex. 5). Dans l'une de ses interprétations (résultative), ce temps verbal implique que la borne initiale de E est antérieure à la borne initiale de R, R étant localisé dans le futur. La borne initiale de E peut donc être localisée aussi bien dans le passé que dans le futur – l'essentiel étant qu'elle soit antérieure à la borne initiale de R. Or, cette indétermination est impossible à représenter graphiquement, sauf bien entendu à « bricoler » un système de notation *ad hoc* – au risque de rendre la notation de plus en plus illisible.

On se limitera donc dans ce qui suit à donner quelques éléments d'un système de représentation des temps verbaux tenant compte des éléments développés plus haut.

#### 3.1. Quatre types de paramètres

On distinguera ici quatre types de paramètres :

(i) Le moment de l'énonciation, événement en quelque sorte unique, qui n'est en lui-même linguistiquement pertinent que dans la mesure où il est utilisé comme repère. – On continuera à le noter 'S'. Son caractère extralinguistique sera signalé en le notant au-dessus de la barre temporelle.

(ii) Un ou plusieurs repères. – Un repère est le moment *depuis lequel* la référence temporelle, c'est-à-dire la désignation d'un certain moment dans le cours temporel, est opérée. Ce peut être également le moment depuis lequel un autre repère est fixé. On notera les repères 'r'. Le premier repère est celui que fournit par défaut le moment de l'énonciation ; il sera noté 'r<sub>0</sub>' (le *nunc*).

Par définition, tout temps verbal caractérisé par la présence de ce repère est un temps déictique, ou comportant une dimension déictique. Les éventuels repères secondaires seront notés 'r<sub>1</sub>', etc.<sup>13</sup> (les *tunc*). La notion de repère permet également de rendre compte des expressions de localisation temporelle. Ainsi, des adverbiaux déictiques comme *il y a deux jours* ou *lundi prochain* requièrent le repère r<sub>0</sub>, tandis que des adverbiaux anaphoriques comme *la veille* ou *trois minutes plus tard* requièrent un repère r<sub>1</sub>.

(iii) La référence temporelle. – Cette expression désignera aussi bien l'opération de référence proprement dite, que ce à quoi elle réfère, autrement dit l'intervalle qu'elle donne à voir. On notera ce paramètre 'R'. S'agissant de décrire les temps verbaux, on admettra qu'une forme verbale conjuguée n'a qu'une seule référence temporelle. Elle peut en revanche impliquer la présence de plusieurs repères temporels.

(iv) La situation dénotée par le lexème verbal. – Il s'agit de ce que Reichenbach appelle « événement » et que l'on continuera à noter 'E'. Toutefois on préférera désormais le terme de « situation », assez généralement utilisé en sémantique verbale comme terme général désignant tout type de procès (transitionnel ou non transitionnel, statif ou non statif, etc.). La distinction entre situation et référence temporelle est essentielle, compte tenu du fait que l'intervalle auquel réfère la forme verbale ne coïncide pas toujours avec celui de la situation dénotée par le verbe.

Il y a entre ces paramètres des relations de détermination (d'implication unilatérale). Ces relations sont les suivantes (*cf.* par ex. Vikner 1985) :

Toute référence temporelle opérée au moyen d'une forme verbale conjuguée implique la présence d'un repère et est déterminée temporellement par lui (autrement dit, le repère précède logiquement la référence)<sup>14</sup>. Cela vaut aussi bien pour r<sub>0</sub> que pour d'éventuels repères secondaires (r<sub>1</sub>, etc.). Autrement dit, dans le cas d'une forme verbale comportant deux repères, R est

<sup>13</sup> La liste que suggère « r<sub>1</sub>, etc. » est essentiellement théorique. Seuls certains temps surcomposés, comme le plus-que-parfait surcomposé, nécessitent plus de deux repères. Mais r<sub>0</sub> et r<sub>1</sub> suffisent à rendre compte de la plupart des temps verbaux du français.

<sup>14</sup> Cela revient à dire qu'il n'existe pas de temps verbal « absolu ». On sait que toute une tradition, depuis la *Grammaire* de Port-Royal (Arnauld et Lancelot 1660), fait une distinction entre temps « absolus » et temps « relatifs » (ces appellations ont en réalité été introduites par Girard (1747), mais peu importe ici). Or, une comparaison avec le fonctionnement des adverbiaux fait voir l'inadéquation de cette idée de temps absolu. Pour un adverbial, il existe fondamentalement trois façons de localiser dans le temps : l'expression peut être absolue, comme *le 25 février 1960*, c'est-à-dire en réalité utiliser un système conventionnel, en l'occurrence un système calendaire ; déictique, comme *il y a trois jours* ; ou anaphorique, comme *trois jours plus tôt*. Or, force est de constater que, s'il existe bien des temps déictiques, comparables à cet égard à *il y a trois jours*, et des temps ne serait-ce que partiellement anaphoriques, comme le plus-que-parfait, il n'existe aucun temps verbal absolu au sens où l'est l'expression *le 25 février 1960*. Pour une discussion approfondie sur les difficultés que pose l'application des notions de déixis et d'anaphore aux temps verbaux, voir par exemple Kleiber (1993).

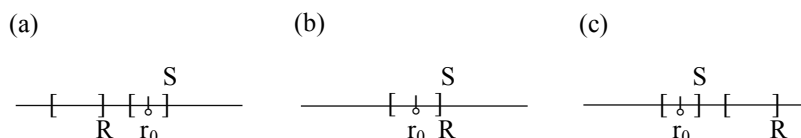
déterminé par  $r_1$ , qui à son tour est déterminé par  $r_0$ . A son tour, E implique la présence de R et est déterminé temporellement par lui. Nous verrons plus loin comment on tiendra compte de ces relations dans le système de notation adopté. L'ordre dans lequel les moments sont déterminés est donc le suivant (' $X \leftarrow Y$ ' signifiant "Y est déterminé à partir de X") :

$$(12) \quad S \leftarrow r_0 (\leftarrow r_1 \dots) \leftarrow R \leftarrow E$$

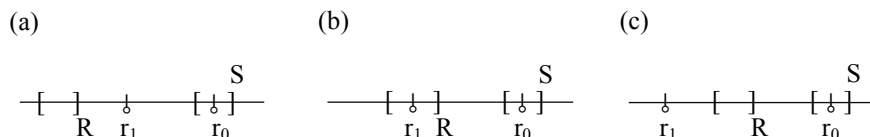
Conséquence de ce principe : si, par exemple,  $r_1$  est postérieur à  $r_0$ , et que R est antérieur à  $r_1$ , la position de R par rapport à  $r_0$  (et donc par rapport S) est indéterminée : R peut être aussi bien antérieur à  $r_0$ , concomitant de  $r_0$  ou postérieur à  $r_0$ . On a signalé au début du § 3 les difficultés que pose la représentation de ce type d'indétermination sous forme de chronogramme.

### 3.2. Référence VS repère

Examinons pour commencer le cas où il n'y a qu'un seul repère ( $r_0$ ) et où celui-ci est concomitant de S (cas par défaut). Si l'on fait abstraction de E, trois types de configurations sont possibles, selon que la relation temporelle entre R et  $r_0$  est une relation d'antériorité (a), de concomitance (b) ou de postériorité (c). Le symbole étiquetant l'intervalle sera désormais placé à la borne terminale de ce dernier.

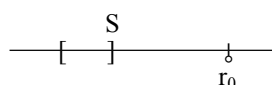


Cependant certains temps verbaux comportent un repère supplémentaire. C'est par exemple le cas du plus-que-parfait et du futur antérieur. Ce repère secondaire  $r_1$  peut être antérieur ou postérieur à  $r_0$ . A son tour, R peut être antérieur à  $r_1$ , concomitant de  $r_1$  ou postérieur à  $r_1$ . Les chronogrammes ci-dessous illustrent les cas où  $r_1$  est antérieur à  $r_0$ , donc localisé dans le passé.



Il a été signalé (§ 2.2) que la dissociation de l'énonciation comme événement spatio-temporellement situé (S), et de son utilisation comme repère temporel ( $r_0$ ), présentait certains avantages descriptifs. Cette dissociation permet en effet de rendre compte de certains phénomènes de projection, comme le passé épistolaire, qui consiste utiliser des temps du passé pour

décrire des situations concomitantes du moment de l'énonciation, et le présent pour décrire des situations concomitantes du moment de la réception. Cet emploi des temps du passé (et du présent) revient à projeter dans le futur le repère  $r_0$  habituellement (et par défaut) associé à S. On est alors en présence d'une configuration correspondant à des chronogrammes basés sur le schéma général suivant :

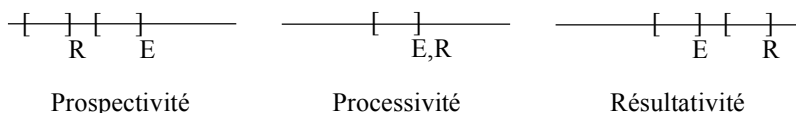


Cette dissociation de S et de  $r_0$  rend compte d'un fait fondamental : à savoir que, en tant que repère temporel, le moment de l'énonciation n'est pas un donné mais bien un construit, susceptible de toutes sortes de manipulations. Cette vérité ne concerne d'ailleurs pas que le temps, mais toutes les catégories de la déixis.

### 3.3. Référence VS situation dénotée par le lexème verbal

Rappelons que la référence temporelle est l'intervalle auquel réfère la forme verbale, la portion de temps qu'elle donne à voir de la situation. Dès lors, les différentes relations temporelles qui peuvent exister, en français, entre référence et situation correspondent à ce qu'on appelle habituellement l'« aspect grammatical ». Ces relations sont les suivantes :

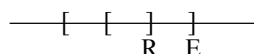
– Tout d'abord, d'un point de vue chronologique, R peut être antérieur à E, concomitant de E ou postérieur à E. Dans le premier cas, l'aspect est dit **prospectif**, la référence temporelle « anticipant » la situation proprement dite ; cette configuration décrit par exemple certains emplois du futur périphrastique. Dans le deuxième cas, l'aspect est dit **processif**, référence et situation étant concomitants ; cette configuration décrit par exemple le passé simple ou l'imparfait. Dans le troisième cas, l'aspect est dit **résultatif**, la référence temporelle étant postérieure à la situation. Cette troisième configuration décrit l'un des emplois des temps composés. Si l'on fait abstraction de S et des repères, on a les trois schémas (provisoires) suivants, illustrant respectivement la prospectivité, la processivité et la résultativité :



– Ensuite, quand R et E sont concomitants (processivité), ils peuvent être temporellement coextensifs, c'est-à-dire coïncider exactement, comme dans le schéma ci-dessus. Cette configuration correspond à la perfectivité. Mais R



peut également être strictement inclus dans E. Cette dernière configuration correspond à l'imperfectivité. Soit :



Imperfectivité

Le cas inverse, où E serait inclus dans R, ne correspond à ma connaissance à aucun temps verbal en français. La Figure 1 résume ces quatre principaux rapports entre référence temporelle et situation.

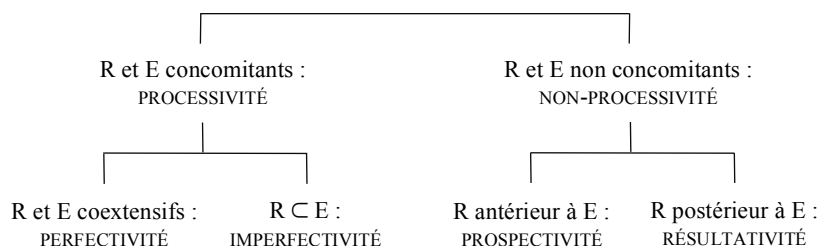
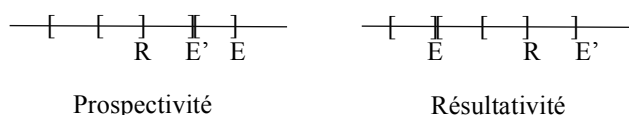


Figure 1. – Principaux rapports entre l'intervalle de référence (R) et l'intervalle de la situation (E)

Toutefois, on a vu plus haut (§ 2.4) que la prospectivité et la résultativité comportent elles aussi une dimension imperfective. Une façon d'en rendre compte, sans rien changer à la conception de l'imperfectivité décrite ci-dessus, est de considérer que les temps verbaux prospectifs et résultatifs engendrent une **situation secondaire**. Celle-ci n'est autre qu'un état, état préparatoire (dans le cas des temps prospectifs) ou état résultant (dans le cas des temps résultatifs). On notera « E' » cette situation secondaire. C'est de E' que la référence temporelle ne donne à voir qu'une partie, et c'est donc relativement à E' que la référence opère imperfectivement<sup>15</sup>. Les schémas de la prospectivité et de la résultativité peuvent donc maintenant être reformulés comme suit (toujours en faisant abstraction des autres paramètres) :



<sup>15</sup> Pour une solution analogue, voir Gosselin (1996) et Azzopardi et Bres (2016).

On notera que dans cette seconde version, il y a dans chacun des schémas une coïncidence temporelle entre deux bornes. Cette relation de coïncidence temporelle est notée  $\mathbb{I}$  :

- dans la prospectivité, la borne terminale de E' coïncide avec la borne initiale de E (l'état préparatoire E' se termine au moment même où E commence) ;
- dans la résultativité, la borne terminale de E coïncide avec la borne initiale de E' (l'état résultant E' commence au moment même où se termine E).

#### 4. QUELQUES APPLICATIONS

##### 4.1. Interprétation résultative des temps composés

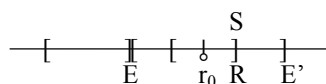
Voyons maintenant comment seraient représentés, selon ces conventions, quelques temps verbaux : le passé composé, le plus-que-parfait et le futur antérieur résultatifs (« accomplis »).

###### Passé composé (résultatif)

Il se caractérise par les propriétés suivantes :

- R inclut  $r_0$
- R est coextensif de S
- E est antérieur à R
- E engendre un état résultant E', postérieur à E
- La borne terminale de E coïncide avec la borne initiale de E'
- E' inclut strictement R.

Ce qui correspond au chronogramme :



Passé composé résultatif

La deuxième clause (R est coextensif de S) vise seulement à représenter le cas par défaut où S sert de repère ( $r_0$  inclus dans S) pour R.

###### Plus-que-parfait (résultatif)

Il se caractérise par les propriétés suivantes :

- $r_1$  est antérieur à  $r_0$  et à S
- R est antérieur à  $r_0$  et à S
- R inclut  $r_1$
- E est antérieur à R

- E engendre un état résultant E', postérieur à E
- La borne terminale de E coïncide avec la borne initiale de E'
- E' inclut strictement R.

Ce qui correspond au chronogramme :



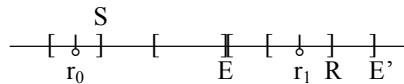
Plus-que-parfait résultatif

### Futur antérieur (résultatif)

Il se caractérise par les propriétés suivantes :

- r<sub>1</sub> est postérieur à r<sub>0</sub> et à S
- R est postérieur à r<sub>0</sub> et à S
- R inclut r<sub>1</sub>
- E est antérieur à R
- E engendre un état résultant E', postérieur à E
- La borne terminale de E coïncide avec la borne initiale de E'
- E' inclut strictement R.

Ce qui correspond au chronogramme :



Futur antérieur résultatif

Dans ce chronogramme, l'intervalle E a été arbitrairement placé entièrement dans le futur. La borne initiale de l'état résultant E' est donc elle-même dans le futur. Mais en réalité, la seule information que donne le futur antérieur résultatif est :

- que R est entièrement localisé dans le futur,
- que la borne initiale de E' est antérieure à la borne initiale de R (en raison de l'imperfectivité),
- que E est antérieur à E'.

Ces informations mises à part, la localisation temporelle de E est indéterminée, de même que la localisation de la borne initiale de E'.

Ces analyses et descriptions visent seulement à montrer à quels types de développements peuvent conduire les modifications et ajouts qui ont été proposés plus haut à la suite des commentaires critiques adressés au modèle

de Reichenbach. Cependant, un problème important reste ici complètement en suspens : celui de savoir si l'on peut donner une description générale de chaque temps verbal indépendamment de la diversité des « emplois » auxquels il peut donner lieu. Ce point est évidemment tout à fait essentiel mais ne sera pas abordé dans cet article.

#### 4.2. Interprétation existentielle des temps composés

Outre les emplois résultatif et processif, les temps composés ont un troisième emploi : celui de parfait d'expérience (Zandvoort 1932) ou parfait existentiel (McCawley 1981). Comme c'est pratiquement toujours le cas pour les temps verbaux, cette valeur est fortement tributaire du contexte dans lequel se trouve le verbe. En voici un premier exemple tout à fait caractéristique :

- (13) [Il est question du genre romanesque]  
 Nous **avons** même **vu** des ouvrages de ce genre, vraiment remarquables et d'une qualité tout à fait suggestive, passer inaperçus de la critique. (Ch. Baudelaire, *Corresp.*, 1860)

Ce que veut signifier Baudelaire dans ce passage, c'est qu'il est arrivé que des romans « vraiment remarquables et d'une qualité tout à fait suggestive » passent inaperçus de la critique. Le passé composé ne désigne pas ici une situation singulière et localisée dans le temps ; il ne désigne pas non plus une situation « habituelle ». Il sert à asserter l'advenue, l'existence dans le passé, d'un certain type de situation, le nombre d'occurrences de celle-ci n'étant pas spécifié.

Cet emploi concerne tous les temps composés ainsi que, dans une partie du territoire francophone, les temps surcomposés (sur ce dernier point, voir Apothéloz 2010, 2012). Voici deux exemples où cette même valeur est réalisée par un plus-que-parfait et un futur antérieur :

- (14) Vers dix heures et demie, le Professeur me faisait appeler de nouveau. Il était avec un personnage de mine solennelle, que j'**avais** déjà **rencontré** chez lui, et qui n'était autre que son notaire. (P. Bourget, 1915)
- (15) Je n'**aurai** jamais **eu** tant de plaisir à travailler que sous votre direction. (Ch. Baudelaire, *Corresp.*, 1860)

J'appellerai désormais ces emplois « passé composé existentiel », « plus-que-parfait existentiel » et « futur antérieur existentiel ».

La valeur de parfait d'expérience peut être caractérisée sommairement comme suit<sup>16</sup> :

---

<sup>16</sup> Pour une présentation des différentes propriétés de cet emploi, voir Apothéloz (2009, 2016).

(i) Elle comporte une assertion d'existence concernant la situation désignée, d'où le fait que celle-ci soit advenue, à défaut d'information complémentaire, une fois ou plusieurs fois. L'exemple (13) pourrait ainsi être paraphrasé : « il est même arrivé, une fois ou plusieurs fois, que des romans vraiment remarquables et d'une qualité tout à fait suggestive passent inaperçus de la critique ». Dans cette paraphrase, l'expression *il est arrivé* est un exposant de cette assertion d'existence.

(ii) Cette assertion d'existence implique elle-même un intervalle temporel, qu'on nommera « intervalle de validation » (cf. Desclés 1997). Cet intervalle est parfois formulé de façon explicite, au moyen d'expressions comme *dans ma vie...*, *depuis que je le connais...*, etc. ; mais souvent, comme dans les exemples ci-dessus, il demeure implicite.

(iii) L'assertion d'existence produit un état résultant d'un type particulier, un « état d'expérience », pour reprendre l'expression de Desclés (2017)<sup>17</sup>. Le parfait d'expérience se caractérise donc par un type particulier de résultativité. Dans (13), cet état d'expérience est validé au moment de l'énonciation ; dans (14), au moment où a eu lieu la rencontre entre les trois personnages, c'est-à-dire dans le passé ; et dans (15), sa validation est projetée dans le futur. Cet état d'expérience est donc lui-même associé à un repère de validation.

(iv) Compte tenu de ce qui a été dit plus haut, on peut considérer que le parfait d'expérience comporte lui aussi une dimension imperfective<sup>18</sup>. Dans l'exemple (14), cette imperfectivité pourrait être glosée par la formulation : « j'étais alors dans l'état (d'expérience) consistant à avoir déjà rencontré ce personnage chez le professeur ».

Pour rendre compte de cette valeur particulière des temps composés dans notre système de notation, il est nécessaire d'introduire au minimum les éléments nouveaux suivants :

- un intervalle de validation, qu'on notera 'I' et qu'on représentera par un couple d'accolades '{' et '}' pour le distinguer des autres types d'intervalles. Il s'agit de l'intervalle dans lequel est/sont localisée(s) la/les situation(s) désignée(s), *i.e.* celles dont il est dit qu'elles étaient / sont / seront advenues ;
- une convention notant la quantification que glose l'expression *une fois au moins* (ou *une fois ou plusieurs fois*). Elle consistera à représenter un premier intervalle (une première situation), suivi d'un second intervalle entre parenthèses : '[ ] ([ ]... )'. Chacun de ces intervalles sera étiqueté E.

<sup>17</sup> Voir aussi cette description que donne Croft (2010 : 163) : « *The experiential reading is an assertion that the present is such that the event occurred on at least one occasion in the past* ».

<sup>18</sup> Cette observation pourrait expliquer que dans plusieurs langues slaves, on utilise très systématiquement les formes imperfectives des verbes pour exprimer la valeur de parfait d'expérience (Dahl 1985).

L'intervalle E' représentera ici l'état d'expérience. C'est de cet état que, dans leur interprétation existentielle, les temps composés donnent une représentation imperfective. Il y a donc inclusion de R dans E'.

Comme indiqué plus haut, le parfait d'expérience suppose un repère de validation, *i.e.* l'indication du moment où sont validés l'assertion d'advenue et l'état d'expérience qui en découle. Ce repère se confond avec  $r_0$  quand il s'agit du passé composé existentiel, et avec  $r_1$  quand il s'agit du plus-que-parfait et du futur antérieur existentiels.

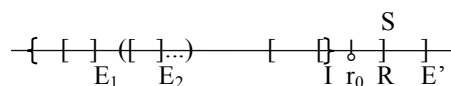
On peut maintenant proposer la représentation suivante :

### Passé composé existentiel

Il se caractérise par les propriétés suivantes :

- R inclut  $r_0$
- R est coextensif de S
- La borne initiale de I est antérieure à la borne initiale de R
- La borne terminale de I coïncide avec la borne initiale de R
- Une ou plusieurs situations ( $E_1, E_2, \dots$ ) sont incluses dans I
- La borne initiale de E' (l'état d'expérience) se situe entre la dernière situation et la borne initiale de R
- La borne terminale de E' est postérieure à la borne terminale de R. E' inclut donc strictement R.

Ce qui correspond au chronogramme :



Passé composé existentiel

Cette description rend également compte de certains emplois du passé surcomposé existentiel (emplois dit parfois « régionaux »). Examinons l'exemple suivant :

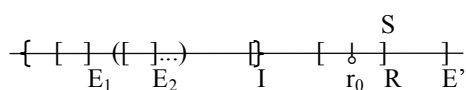
- (16) En l'occurrence, l'obstination de l'Obwaldien traduit plutôt un défaut de sens politique et un manque de sang froid. On **a eu vu** des suicides politiques plus discrets. (*Le Temps*, 1999)

Du point de vue de ses propriétés sémantiques, ce passé surcomposé est en tous points comparable au passé composé de l'exemple (13). Il pourrait d'ailleurs sans modification sémantique être remplacé par un passé composé (*on a vu des suicides plus discrets*). Dans (16) comme dans (13), la borne terminale de I se situe dans S ; de même, dans ces deux exemples, c'est  $r_0$  qui sert de repère de validation.

Cependant il n'en va pas toujours ainsi. Très souvent, en emploi existentiel, le passé surcomposé se différencie du passé composé par le fait que la borne terminale de I est localisée dans le passé (Apothéloz 2012, Borel 2017). Il en va ainsi dans l'exemple suivant :

- (17) Je décortique les secondes, et plus elles passent, plus je me dis que je n'ai jamais vu passer le temps aussi vite ! C'est vrai, alors que **j'ai eu trouvé** les minutes longues, voilà que maintenant les heures sont courtes ! (Blog, 2009)

On pourrait gloser ce surcomposé comme suit : « il m'est arrivé dans le passé de trouver les minutes longues, mais cela ne se produit plus (ne pourrait plus se produire) maintenant ». Dans ce type d'emploi, la borne terminale de I est localisée dans le passé et coïncide avec la borne initiale de E'. Mais, comme pour le passé composé, le repère de validation coïncide toujours avec  $r_0$ . Pour gloser (17) : c'est bien depuis le moment de l'énonciation que je puis dire que j'ai l'expérience d'avoir, dans un passé révolu, trouvé les minutes longues, etc. A cet égard, dans leurs emplois existentiels, le passé composé et le passé surcomposé sont des variantes de présent, tout comme le passé composé résultatif. On a donc le chronogramme suivant :



Passé surcomposé existentiel

C'est cette configuration aspectuo-temporelle qui est à l'origine du stéréotype, particulièrement tenace chez certains grammairiens, selon lequel le passé surcomposé, dans ses emplois dits « régionaux », servirait à exprimer l'idée de passé lointain. A vrai dire, les situations désignées par cette configuration ne sont pas particulièrement lointaines. Mais, parce que leur existence est localisée dans un intervalle temporel entièrement situé dans le passé, et donc coupé du présent, on ne peut pas en inférer que ce type de situation puisse advenir dans S ou après S.

#### 4. EN GUISE DE CONCLUSION

L'objectif de cet article n'était pas de proposer une analyse nouvelle des temps verbaux. Il s'agissait plutôt, tout d'abord de reconsidérer le modèle élaboré par Reichenbach et d'en mener, à la suite d'ailleurs de beaucoup d'autres auteurs, une analyse critique ; et ensuite, de tirer les conséquences de cette analyse en proposant une version plus complexe de ce modèle et rendant mieux compte du fonctionnement des temps verbaux, tout en conservant la philosophie générale du modèle original.

Les principaux problèmes qui ont retenu mon attention ont été : (i) La notion de référence, dont j'ai montré qu'elle est tout sauf claire dans le texte de Reichenbach, et qu'elle amalgame deux paramètres distincts et par ailleurs essentiels dans la description des temps verbaux : la notion de repère, et celle de référence au sens qu'on donne à ce terme dans les théories sémantiques de la référence ; (ii) le traitement des temps composés, en particulier des interprétations résultatives et processives qu'ils peuvent recevoir ; (iii) le traitement de la perfectivité et de l'imperfectivité ; (iv) le traitement de la valeur de parfait d'expérience, autre omission du texte de Reichenbach. Comme on l'a montré, ce troisième emploi des temps composés requiert l'introduction de paramètres spécifiques dans le modèle. A ce propos, il est amusant d'observer que les *present perfects* du sonnet de Keats, *On First Looking into Chapman's Homer*, que cite Reichenbach p. 289 de son chapitre sur les temps verbaux, sont tous des parfaits d'expérience :

Much have I traveled in the realms of gold,  
And many goodly states and kingdoms seen;  
Round many western islands have I been  
Which bards in fealty to Apollo hold.

## RÉFÉRENCES

- APOTHÉLOZ D. (2009). La quasi-synonymie du passé composé et du passé surcomposé dit « régional ». *Pratiques* 141/142, 98-120.
- APOTHÉLOZ D. (2010). Le passé surcomposé et la valeur de parfait existentiel. *Journal of French Language Studies* 20.2, 105-126.
- APOTHÉLOZ D. (2012). La concurrence du passé composé et du passé surcomposé dans l'expression de la valeur de parfait d'expérience. In : L. de Saussure, A. Rihs (éds), *Études de sémantique et pragmatique françaises*. Berne : Peter Lang, 39-65.
- APOTHÉLOZ D. (2016). Sémantique du passé composé en français moderne et exploration des rapports passé composé / passé simple dans un corpus de moyen français. In : P.-D. Giancarli, M. Fryd (éds), *Aoristes et parfaits*. Leiden et Boston : Brill, 199-246. (*Cahiers Chronos* 28)
- ARNAULD A., LANCELOT C. (1660). *Grammaire générale et raisonnée*. Paris : Chez Pierre le Petit.
- AZZOPARDI S., BRES J. (2016). Revisiter Reichenbach ? Pour une approche sémantique systématique des temps verbaux de l'indicatif (en français). *5<sup>e</sup> Congrès mondial de linguistique française*.  
<<https://doi.org/10.1051/shsconf/20162712002>>
- BEAUZÉE N. (1765). Article « Tens ». *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, vol. 16, 96-117.



- BERTINETTO P.M. (1986). Intrinsic and extrinsic temporal references. On restricting the notion of 'reference time'. In : V. Lo Cascio, C. Vet (eds), *Temporal structure in sentence and discourse*. Dordrecht : Foris, 41-78.
- BOREL M. (2017). Apparition et évolution du passé surcomposé en français. In : B. Fagard, S. Prévost (éds), *Le français en diachronie. Dépendances syntaxiques, morphosyntaxe verbale, grammaticalisation*. Berne : Peter Lang, 189-215.
- BORILLO A. (1983). Les adverbes de référence temporelle dans la phrase et dans le texte. *DRLAV* 29, 109-131.
- COMBETTES B., FRANÇOIS J., NOYAU C., VET C. (1993). Introduction à l'étude des aspects dans le discours narratif. *Verbum* 4, 5-48.
- COMRIE B. (1976). *Aspect: An introduction to the study of verbal aspect and related problems*. Cambridge : Cambridge University Press.
- COMRIE B. (1985). *Tense*. Cambridge : Cambridge University Press.
- DAHL Ö. (1985). *Tense and aspect systems*. New York : Blackwell.
- DAMOURETTE J., PICHON E. (1911-1936). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Tome 5. Paris : J.-L.-L. d'Arthey.
- DECLERCK R. (1986). From Reichenbach (1947) to Comrie (1985) and beyond. Towards a theory of tense. *Lingua* 70, 305-364.
- DESCLÈS J.-P. (1997). Logique combinatoire, topologie et analyse aspecto-temporelle. *Études cognitives / Studia Kognitywne* 2, 37-69.
- DESCLÈS J.-P. (2017). Invariants des temps grammaticaux et référentiels temporels. *Verbum* XXXIX, no 1 (ce volume).
- GAREY H.B. (1955). The historical development of tenses from Late Latin to Old French. *Language* 31/1, Part 2 : Language Dissertation N° 51, 9-107.  
<<http://www.jstor.org/stable/522223>>
- GAREY H.B. (1957). Verbal aspect in French. *Language* 33, No 2, 91-110.
- GIRARD G. (1747). *Les vrais principes de la langue française*. Paris : Chez Le Breton.
- GOSELIN L. (1996). *Sémantique de la temporalité en français*. Bruxelles : De Boeck – Duculot.
- GOSELIN L. (2005). *Temporalité et modalité*. Bruxelles : De Boeck – Duculot.
- GOSELIN L. (2017). Les temps verbaux du français : du système au modèle. *Verbum* XXXIX, no 1 (ce volume).
- GUILLAUME G. (1929). *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris : Champion.
- JASZCZOLT K.M. (2009). *Representing Time. An Essay on Temporality as Modality*. Oxford : Oxford University Press.
- JESPERSEN O. (1924). *The Philosophy of Grammar*. London : George Allen & Unwin Ltd. Trad. française : *La philosophie de la grammaire*. Paris : Minuit, 1971, puis Gallimard, 1992.
- KAROLAK S. (1997). Le temps et le modèle de H. Reichenbach. *Études Cognitives / Studia Kognitywne* 2, 95-125.

- KLEIBER G. (1993). Lorsque l'anaphore se lie aux temps grammaticaux. In : C. Vetters (éd.), *Le temps, de la phrase au texte*. Villeneuve-d'Ascq : Presses Universitaires de Lille, 117-166.
- KLEIN W. (1992). The present perfect puzzle. *Language* 68/3, 525-552.
- MARTIN R. (1971). *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Paris : Klincksieck.
- MCCAWLEY J.D. (1971). Tense and time reference in English. In : D.T. Langendoen, C.J. Fillmore (eds), *Studies in linguistic semantics*. New York : Holt, Rinehart and Winston, 97-113.
- MCCAWLEY J.D. (1981). Notes on the English present perfect. *Australian Journal of Linguistics* 1, 81-90.
- MICHAELIS L.A. (1998). *Aspectual grammar and past-time reference*. London, New York : Routledge.
- PRIOR A. (1967). *Past, present and future*. Oxford : Oxford University Press.
- REICHENBACH H. (1947). *Elements of symbolic logic*. London : The Macmillan Company.
- de SAUSSURE L. (1998). L'approche référentielle : de Beauzée à Reichenbach. In : J. Moeschler et al. (éds), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*. Paris : Kimé, 19-44.
- STHIOUL B. (2007). Informations conceptuelle et procédurale : la piste beauzéenne. In : L. de Saussure, J. Moeschler, G. Puskas (éds), *Information temporelle, procédures et ordre discursif*. Amsterdam : Rodopi, 105-121. (*Cahiers Chronos* 18)
- VET C. (1980). *Temps, aspects et adverbess de temps en français contemporain*. Genève : Droz.
- VET C. (2001). Deux cas de polysémie : le passé composé et le futur périphrastique. In : H. Kronning, C. Norén, B. Novén, G. Ransbo, L.-G. Sundell, B. Svane (éds), *Langage et référence. Mélanges offerts à Kerstin Jonasson*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, 679-686.
- VET C. (2007). The descriptive inadequacy of Reichenbach's tense system : A new proposal. In : L. de Saussure, J. Moeschler, G. Puskas (eds), *Tense, mood and aspect. Theoretical and descriptive issues*. Amsterdam: Rodopi, 7-26. (*Cahiers Chronos* 17)
- VETTERS C. (1996). *Temps, aspect et narration*. Amsterdam : Rodopi.
- VIKNER S. (1985). Reichenbach revisited : one, two, or three temporal relations ? *Acta linguistica hafniensia*, 19.2, 81-98.
- ZANDVOORT R.W. (1932). On the Perfect of Experience. *English Studies* 14, 11-20, 76-79.